

OFI Invest ISR Monetaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾

Trésorerie court terme

Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice €STER capitalisé, tout en assurant une évolution régulière de sa valeur liquidative et en appliquant un filtre ISR.

Si les taux d'intérêt du marché monétaire sont trop faibles pour couvrir les frais de gestion ou en cas de hausse significative des taux, la valeur liquidative du fonds pourrait connaître une variation négative.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
13/08/2007

Date de lancement de la part
13/08/2007

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme

Affectation du résultat
Distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
VICMOND FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,08%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,09%

Indice de référence
€STER capitalisé

▶ Actif net du fonds	3 984,70 M€
▶ Actif net de la part	0,42 M€
▶ Valeur liquidative	10 051,57 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,17%	0,16%

Gérants



Sophie Labigne



Justine Petronio

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

A partir d'une journée

SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,7	6,2
▶ Couverture note ESG	92,1%	87,8%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

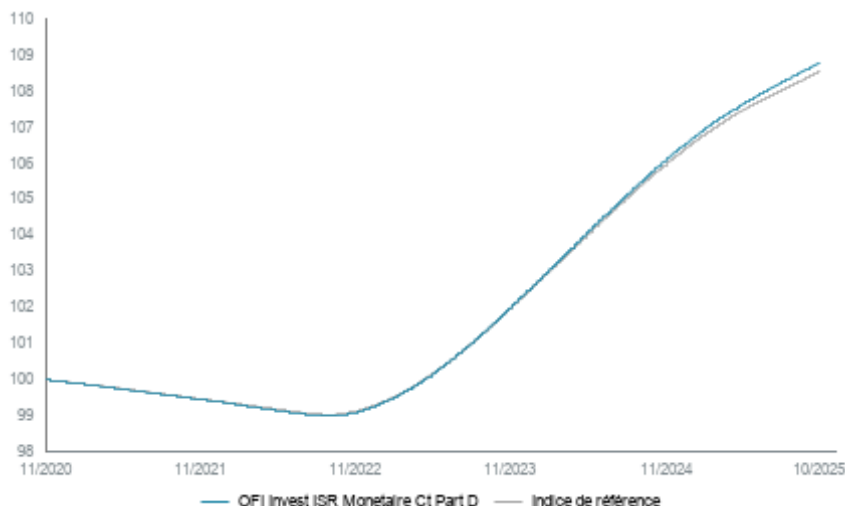
OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025


Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/10/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	2,01	1,90	0,11
1 mois	0,17	0,16	0,01
3 mois	0,52	0,49	0,03
6 mois	1,09	1,01	0,08
1 an	2,57	2,44	0,13
2 ans	6,68	6,45	0,24
3 ans	9,79	9,49	0,30
5 ans	8,76	8,52	0,24
8 ans	7,59	7,21	0,38
10 ans	7,21	6,52	0,69
Lancement	19,16	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	0,05	-0,11	-0,29	-0,34	-0,36	-0,40	-0,56	-0,04	3,33	3,90
Indice	-0,10	-0,32	-0,36	-0,37	-0,40	-0,47	-0,55	-0,03	3,28	3,80
Relatif	0,16	0,20	0,07	0,03	0,03	0,06	-0,02	-0,01	0,05	0,10

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-0,14	-0,12	-0,14	-0,14	-0,14	-0,14	-0,14	-0,14
2022	-0,16	-0,15	-0,15	-0,15	-0,03	-0,03	0,31	0,29
2023	0,56	0,55	0,78	0,77	0,94	0,92	1,01	1,00
2024	1,00	0,99	1,04	0,98	0,96	0,95	0,85	0,82
2025	0,71	0,68	0,59	0,55	0,53	0,49	-	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	0,07	0,07	-	-	Rec	Rec	0,04	2,52	1,35	0,86	0,01
3 ans	0,12	0,11	-0,01	-	4	Rec	0,04	2,18	0,72	0,98	0,00
5 ans	0,26	0,25	-1,00	-0,96	214	212	0,04	1,24	0,19	1,03	0,00
8 ans	0,25	0,24	-2,07	-2,16	336	346	0,03	1,44	0,18	1,02	0,00
10 ans	0,23	0,23	-2,44	-2,79	371	408	0,03	2,21	0,29	1,01	0,00

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025


 Structure du
portefeuille

► Répartition par type de taux (hors dérivés)

En %	Fonds
Taux fixe	54,1
Taux variable	28,8
OPC	9,6
Liquidités	7,5

► Répartition par type d'instrument

En %	Fonds
NEUCP	47,9
ECP	24,8
CD	4,5
Obligation CT	5,7
OPC	9,6
Liquidités	7,5

► Répartition sectorielle (hors OPC/Liquidités)⁽⁴⁾

En %	Fonds
Bancaire senior	49,2
Corporate	35,3
Assurance	6,8
Etat et assimilé	4,6
Services financiers	2,5
Secteur public	1,6

► Répartition géographique (hors OPC/Liquidités)

En %	Fonds
France	61,5
Pays-Bas	6,0
Italie	5,8
Espagne	5,0
Belgique	4,3
Royaume-Uni	4,1
Japon	3,9
Allemagne	3,1
Autres Pays	6,2

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Engagement Swap (%)	-20,25
Nombre d'émetteurs	79
WAM (jours)	18
WAL (jours)	94
Taux de rendement (%)	-

► Répartition par maturités

En %	Fonds
< 1 mois	20,6
1 - 3 mois	24,9
3 - 6 mois	19,5
6 - 12 mois	17,9
12 - 24 mois	-
OPC	9,6
Liquidités	7,5

► Répartition par notation court terme

En %	Fonds
A1/P1/F1	61,4
A2/P2/F2	21,5
A3/P3/F3	-
NR	-
OPC	9,6
Liquidités	7,5

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	10,4
	A	57,4
	BBB	32,2
	BB	-
	B	-
	<= CCC	-
+ Risqué	NR	-

► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
LA BANQUE POSTALE	4,2
AXA BANQUE S.A.	4,1
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES	3,8
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MU	3,3
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	2,8

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents d portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025



► Commentaire de gestion

Aux États-Unis, la Fed a poursuivi l'assouplissement de sa politique amorcé en septembre pour soutenir une conjoncture qui donne des signes d'essoufflement. La Banque centrale a de nouveau abaissé ses taux directeurs d'un quart de point et a signalé sa volonté de ne plus retirer de liquidités du système financier en mettant un terme à la réduction de son bilan à partir du 1er décembre. La Fed a cependant refusé de s'engager sur une nouvelle baisse des taux en décembre alors que le « shutdown » limite la visibilité.

En Europe, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est replié de 8 points de base en octobre, à 2,63% alors que la BCE a laissé ses taux inchangés, comme les marchés s'y attendaient. La Banque centrale a atteint son objectif d'inflation et voit des signaux encourageants pour l'économie européenne. Certains risques pour la croissance se sont atténués, selon sa présidente Christine Lagarde, qui a évoqué le cessez-le-feu conclu à Gaza et les dernières avancées dans les discussions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à 10 ans a reculé de 11 points de base, de 3,53% à 3,42%. Les investisseurs ont surveillé l'examen du budget pour 2026 à l'Assemblée nationale. Le taux français a cependant souffert d'un bref moment de volatilité après la dégradation surprise de la note de la France par S&P Global Ratings. L'agence de notation a abaissé la note souveraine de la France d'un cran, de "AA-" à "A+" en citant des risques accrus pour la trajectoire des finances publiques dans la période d'instabilité politique que traverse le pays. L'agence Moody's a elle maintenu la note souveraine de la France à "Aa3", tout en abaissant sa perspective à "négative". Dans le reste de l'Europe, le rendement de la dette italienne à 10 ans a perdu 15 points de base à 3,38% alors que Rome envisage désormais de ramener son déficit public sous la barre symbolique des 3% du PIB dès 2025, soit un an plus tôt que prévu.

L'Euribor 3 Mois ressort à 2.04% et l'Ester à 1.9210%

OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/03/1998
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	22/05/2025
Montant net dernier détachement	344,81 €
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	J 12:30
Limite de rachat	12:30
Règlement	J
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.	WAL	La WAL est une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus en portefeuille, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux variable est la maturité du titre.
SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
WAM	La WAM est une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus en portefeuille, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux variable est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision de cet indice de taux, et non la maturité du titre.	YIELD TO MATURITY	Le rendement à l'échéance est considéré comme un rendement obligataire à long terme, exprimé en taux annuel. Le calcul du rendement à l'échéance suppose que tous les paiements de coupons sont réinvestis au même taux que le rendement actuel de l'obligation et prend en compte le cours actuel de l'obligation, sa valeur nominale, le taux d'intérêt du coupon et la durée restant à courir.		

OFI Invest ISR Monétaire Ct Part D

FR0010510479

30/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.